



Syndicat national unifié des directeurs, instituteurs, professeurs des écoles, AESH et PsyEN de l'enseignement public FO de Seine-Saint-Denis

Compte rendu de la dernière CAPD

Celle-ci portait sur les recours aux appréciations finales portées sur les dossiers PPCR des collègues ayant été évalués l'année dernière. Pour cette campagne de promotions il y a eu :

500 collègues éligibles au 6^e échelon.

405 collègues éligibles au 8^{ème} échelon.

251 collègues éligibles au 9^e échelon.

Beaucoup trop d'erreurs informatiques ont dû être corrigées par les services. Les collègues se sont parfois retrouvés avec une appréciation « à consolider » et s'ils n'avaient pas signalé le souci, ils seraient restés avec cette erreur dans leur dossier. Combien de collègues, n'ayant pas vérifié leur dossier, se retrouvent-ils avec une appréciation qui ne correspond pas à ce qu'elle devrait être ?

Le Snudi FO 93 revendique l'embauche des personnels administratifs nécessaires à la bonne conduite du suivi des carrières des collègues.

Beaucoup de collègues se sont trompés dans leur demande de recours faite au Dasen qui a refusé de traiter les dossiers car : « la saisine de la CAPD n'était pas formelle ». C'est un scandale ! L'administration se cache derrière les procédures pour ne pas traiter les dossiers injustes (croix qui ne correspondent pas à l'appréciation...). La maltraitance continue ! Nous rappelons qu'il faut respecter scrupuleusement les délais et les procédures décrites dans nos différents mails. En cas de doute, n'hésitez surtout pas à nous appeler.

Le DASEN a refusé de revoir les dossiers. Le Snudi FO revendique l'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique qui a fortement impacté le contrôle que le syndicat peut exercer.

Si, suite à la lecture de ce mail, vous constatez une erreur dans votre rapport d'inspection, revenez vers nous. Nous pouvons vous aider à changer ce rapport en amont avec votre inspecteur, en demandant une audience. N'attendez pas de recevoir l'appréciation du DASEN qui, elle, se basera sur le nombre de croix cochées par votre inspecteur. Le syndicat sera à vos côtés pour vous aider.

Informations diverses :

Mouvement inter : Mouvement POP, pas plus d'éléments pour le moment.

2181 dossiers validés pour les permutations. Cela fait 200 dossiers de moins que l'année dernière.

Détachements/disponibilité : la situation RH est prise en compte mais ce n'est pas le seul critère. L'avis du DASEN compte. Le ministère ne fait qu'entériner les propositions du DASEN... Qui, donc, considère qu'il a raison. Les collègues considèrent qu'ils n'ont pas été évalués à leur juste valeur. Aucune référence à la valeur professionnelle dans les réponses aux détachements.

Certains collègues ont eu leur avancement non pris en compte pendant la période de leur dispo. C'était un « souci de logiciel » qui n'était pas paramétré pour ça. Le ministère va arranger ça mais pour le moment pas de solution.

Vacances apprenantes : Certains collègues n'ont toujours pas été payés. Les services vont alerter l'établissement payeur.

Autorisation d'absence sans traitement : les consignes sont toujours aussi strictes. Faites appel à nous en cas de soucis.

Le droit à la déconnexion pour les directeurs : Le Snudi FO 93 a dénoncé les conditions de travail de plus en plus dures pour les directeurs. Les différents protocoles COVID engendrent des tâches supplémentaires, y compris le week-end pour prévenir les familles, réagir au protocole... Cela empiète grandement sur leurs vies personnelles. Le DASEN n'a pas souhaité répondre...

Espace Maurice Nilès
11 rue du 8 mai 1945
93000 Bobigny
Tel : 01 48 95 43 73
contact@snudifo93.net

